



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E42445

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2023

ÉDITÉ LE 02/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 02/10/2018
37 000

Raison sociale : THOISON

12 RUE DE CHEVILLY
94260 FRESNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Téléphone : 01 45 12 00 82

Fax : 01 56 70 09 65

Siret : 302 387 931 00041

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 2100078

E-mail : thoison@groupebml.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 005990K1244000/001 557528/2

Responsabilité légale :

LAURENT CEDRIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 005990K1244000/001 557528/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5212 PROB | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 16/11/2021 |
| 5312 PROB | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 16/11/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 16/11/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 16/11/2021 |
| o Ventilation mécanique | 16/11/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.